

La Restauration (12h-13h45), capacité max: **60 enfants**

- Le service fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Les enfants sont pris en charge à 12h à l'école et ramenés un peu avant 13h45. Ils sont encadrés par 5 animateurs.
- Les repas ont lieu à la cantine du collège dans une salle réservée pour les maternelles et dans une partie du réfectoire pour les élémentaires.
- Après le repas un petit temps d'activité est mis en place, soit en extérieur si le temps le permet (terrain de jeux, forêt), soit dans une salle mise à disposition par le collège. (jeux de société, coloriage, lecture..)
- Prévoir une tenue adaptée à la météo pour les trajets.
- Les menus sont publiés chaque semaine sur classroom.

Accueil avant la classe (7h30-8h30) capacité max: **20 enfants**

- Le service fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Les enfants sont déposés par les parents à partir de **7h30**.
- Les enfants sont encadrés par 2 animateurs et accompagnés vers leur salle de classe pour 8h30.
- Activités: Possibilité de prendre le petit déjeuner (tiré du sac), jeux calmes, coin lecture, jeux de sociétés...

Accueil après la classe (16h15-18h15) capacité max: **30 enfants**

- Le service fonctionne le lundi, le mardi, le jeudi et vendredi de **16h15 à 18h15**.
- Les enfants sont pris en charge à l'école à 16h15 jusqu'à **18h15 maximum**. Les parents peuvent venir les chercher à n'importe quel moment à partir de 16h30 (facturation à la demie heure)
- Un programme hebdomadaire d'activités (entre 17h15 et 18h15) est publié chaque semaine sur classroom.
- Accueil après la classe type:
16h15-17h15: goûter (fourni), aide aux devoirs (lundi et jeudi), jeux en autonomie, activité sport (mardi et jeudi).
17h15-18h15: bricolages, poterie, musique, grands jeux, peinture....
- Les enfants sont encadrés par 3 à 4 animateurs.
- Les activités en extérieur ont lieu dans la cour de l'école maternelle et de l'école primaire.

En raison du contexte sanitaire, l'enceinte de la structure n'est pour le moment plus accessible aux parents. Un système de sonnette a été mis en place. Le protocole sanitaire en vigueur est appliqué pour nos différents accueils. (cf projet pédagogique et règlement intérieur)

Inscriptions aux différents services:

- **1er cas** : Participation régulière à l'année à raison de quatre jours par semaine; paiement au forfait.
- **2ème cas**: Participation régulière à l'année à raison de 1 à 3 jours par semaine; paiement au repas et à l'heure.
- **3ème cas** : Participation occasionnelle : Inscription par téléphone ou via classroom (sous réserve de place disponible). L'inscription est validée à la réception d'un message de confirmation.
- Pour les 3 cas de figure précités un contrat sera mis en place en début d'année scolaire entre le péri et les familles. Il sera réactualisé en janvier 2022. Tous services confondus, aucun enfant non inscrit auparavant ne sera accepté.
- Tout service réservé (repas, heures avant et après la classe sur le contrat est dû. Les absences prévues (congés, sorties scolaires...) doivent être renseignées à la signature du contrat. Si ce n'est pas le cas elles seront facturées d'office. Seule exception: absence pour raison médicale sur présentation d'un justificatif
- Pour les participations occasionnelles, désistement possible au plus tard 48h avant.

En raison d'une demande chaque année plus importante pour le service de restauration, certaines conditions d'accès ont été définies:

- Factures honorées dans les temps pour l'année 2020-2021
- Les 2 parents ou le parent travaille(nt), ou inscrits à pôle emploi ou en formation.
- Fratries (grands frères ou grandes sœurs fréquentant déjà nos services)

Tarifs:

Tranche 1: QF entre 0 et 600€
Tranche 2: QF entre 600 et 1000€
Tranche 3: QF supérieur à 1000€

- **Restauration** (12h-13h45 lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Quotient familial	Mode de paiement	Participation CCAS	Coût familles		
1: 0 à 600€	Forfait mensuel	50 %	45€		
	A l'unité		3.50 €		
2: 601 à 1000€	Forfait mensuel	25%	67.50€		
	A l'unité		5.25 €		
3: supérieur à 1000€	Forfait mensuel	0	1er enfant	2ème	3ème
	A l'unité		90€	85€	80€
			7€		

- **Accueil avant la classe:** (7h30-8h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Quotient familial	Mode de paiement	Participation CCAS	Coût familles	
			0.5h	1h
1: 0 à 600€	Forfait mensuel	50 %	7.5€	15€
	A l'heure		1.5€	
2: 601 à 1000€	Forfait mensuel	25%	10€	20€
	A l'heure		2€	
3: supérieur à 1000€	Forfait mensuel	0	12,50€	25€
	A l'heure		2.5€	

• Ac-
cueil

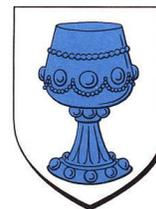
- **après la classe:** (16h15-18h15 lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Quotient familial	Mode de paiement	Participation CCAS	Coût familles	
			1h	2h
1: 0 à 600€	Forfait mensuel	50 %	20€	37.50€
	A l'heure		2€	
2: 601 à 1000€	Forfait mensuel	25%	30€	56€
	A l'heure		3€	
3: supérieur à 1000€	Forfait mensuel	0	40€	75€
	A l'heure		4€	

Les dépassements d'horaire seront facturés à la demie heure supplémentaire (exemple: enfant récupéré à 17h20 au lieu de 17h15, 30 minutes facturée en plus)

A noter:

- Autres services d'animation jeunesse proposés par la MJC : mercredis après midi « art » créatifs (tous les mercredis), accueils de loisirs cirque (vacances hiver et été).
- Une adhésion annuelle de 5 euros par enfant est demandée pour l'inscription à toute activité organisée par la MJC (périscolaire, handball, musique...) La cotisation est à régler une seule fois par année scolaire.



Contact pour les services :
07.49.04.51.74 / application classroom
audrey.mangin@mjewingensurmoder.com
priscille.gangloff@mjewingensurmoder.com

www.mjewingensurmoder.com

Mairie de Wingen sur Moder



Maison des Jeunes
et de la Culture

PERISCOLAIRE: ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

INSCRIPTION AUX SERVICES DE :

- RESTAURATION (petite section maternelle au CM2)
- ACCUEIL AVANT LA CLASSE (petite section maternelle au CM2)
- ACCUEIL APRES LA CLASSE (petite section maternelle au CM2)

INFORMATIONS:

- L'accueil du matin et du soir ont lieu dans le bâtiment annexe de l'école. L'accès se fait côté rue de l'école. Une sonnette est en place au portail. Une boîte aux lettres « dépose courrier périscolaire » est installée au portail à l'entrée de la cour de l'école élémentaire côté rue de l'école.
- L'accueil du midi a lieu à la cantine du collège. Les trajets s'effectuent à pieds. Les enfants de petite section bénéficient du bus de Zittersheim pour les trajets.
- Les horaires de permanence au bureau sont les suivantes:
- Lundi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h15 jeudi/vendredi: 10h30 à 11h30 et de 14h à 15h
Mardi: 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h
- L'application « classroom » mise en place pour le péri est l'outil de communication principal avec les familles. Elle permet de transmettre des informations, signaler les absences, faire de demandes d'inscription... Attention pour le moment seule la version web est totalement gratuite avec les publications visibles sans limite de temps. L'application sur Smartphone permet de consulter toutes les publications mais sur une durée de temps limitée.
- Le projet pédagogique du périscolaire ainsi que le règlement intérieur seront publiés sur classroom et visibles sur le site de la MJC en début d'année scolaire.
- Les factures sont envoyées par mail aux alentours du 5 de chaque mois. Elles sont à régler pour le fin du mois en cours.
- Depuis le 1er février 2016, le CCAS (centre communal d'action sociale) prend en charge pour les familles **qui résident à Wingen sur Moder** une partie des frais concernant l'accueil périscolaire. Selon le quotient familial (QF), 3 tranches ont été définies: Les tranches 1 et 2 bénéficient de l'aide du CCAS; pour la 3eme tranche les tarifs normaux restent en vigueur. (voir pages suivantes).